



**Groupe de travail**  
**« Valorisation des produits agricoles locaux »**

**7 juillet 2011**

**Relevé de décisions**



■ **Liste des personnes présentes**

BACOR Christelle, Chef de projet du Pays du Trégor-Goëlo  
DEVALLAN Michel, Maire de Ploulec'h  
FALEZAN Gérard, Président du Conseil de développement du Pays du Trégor-Goëlo  
LEROY Amélie, Chargée de mission du Comité de bassin versant de la Lieue de Grève  
LE TROADEC Gildas, Président CC Beg Ar C'hra - référent environnement  
MENANTEAU David, Chargé de mission environnement CC Beg ar C'hra  
OFFRET Maurice, Président CC Centre Trégor  
PONSARD Philippe, Directeur du Pays de Guéret  
THOUEMENT Gaëlle, Chargée de mission environnement du Pays du Trégor-Goëlo

■ **Liste des personnes excusées**

BOTHOREL Béatrice Agriculteur  
CONAN Hervé, UCPT  
DANIELOU Valérie, Chambre d'Agriculture 22  
FRAISSENET Véronique, MAB22 - GAB22  
LE FUSTEC Gaël, technicien CC Centre Trégor  
LALLOUE Tiphaine, Chargée de mission SMEGA  
PIRIOU Gabriel, Centre Hospitalier de Lannion  
POULOUIN Eric, Technicien CC Pays Rochois  
REGUER Dolorès, Ville de Lannion  
TRILLET Jean-Pierre, Conseil de développement du pays du Trégor-Goëlo

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
<p>1. Contexte 2. Pistes d'actions identifiées 3. Positionnement du Pays</p>	<p>Après un rappel du contexte, les pistes d'actions identifiées lors de la dernière réunion du groupe de travail ont été rappelées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mieux communiquer auprès des agriculteurs locaux afin qu'ils puissent répondre aux appels d'offres du groupement de commande,</li> <li>- poursuivre la formation des personnels de cuisine mais aussi des parents,</li> <li>- mutualiser les moyens de livraison, sur l'exemple du travail réalisé par la MAB29,</li> <li>- impliquer les petites épiceries locales, développer un rayonnage bio et/ou local,</li> <li>- étudier la possibilité de mutualiser les moyens de l'abattoir de Lannion : utiliser les locaux de l'atelier pour la transformation.</li> </ul> <p>Concernant la piste de l'abattoir de Lannion, il est précisé que le tonnage autorisé est de 1 200 tonnes par an. Or, à ce jour 1 000 tonnes sont traitées, ce qui laisse une marge pour la valorisation de la transformation.</p> <p>Par ailleurs, les acteurs présents avaient exprimé le souhait que le Pays impulse des projets et soit coordonnateur sur cette thématique.</p> <p>Le Pays rappelle que dans le cadre du programme LEADER 2007 2013, deux mesures peuvent être mises en oeuvre : le soutien financier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'actions spécifiques sur le territoire (animation, investissements...),</li> <li>- pour la réalisation de projets de coopération.</li> </ul> <p>C'est dans ce contexte de coopération que le Pays propose de mettre en place du temps d'animation et de coordination. D'autres maîtrises d'ouvrage peuvent également se déclarer.</p>
<p>4. Avant projet de coopération</p>	<p>Les 3 partenaires sont : le GAL du Pays de Guéret, le GAL du Pays du Trégor-Goëlo et le GAL du PNR Millevalches en Limousin.</p> <p>Les territoires ont des démarches inverses mais à finalité identique : privilégier la consommation locale de produits locaux de qualité.</p> <p>Plusieurs réalisations intéressent les acteurs du Pays de Guéret :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le groupement de commandes de Lannion Trégor Agglomération,</li> <li>- la communication autour de la consommation locale, le goût, la nutrition...,</li> <li>- le guide des producteurs à destination des collectivités de la CC de Beg ar C'hra.</li> </ul> <p>Aujourd'hui, sur le Pays de Guéret l'offre se limite aux bovins. C'est pourquoi, le territoire souhaite diversifier les produits, notamment en élargissant la production au maraîchage. Une politique foncière est à l'étude pour permettre à la collectivité de "choisir/ privilégier" les productions qu'elles souhaitent développer sur son territoire en s'appuyant sur les besoins locaux.</p> <p>Par ailleurs, afin de connaître les habitudes de la restauration collective des établissements scolaires, EPHAD... et ainsi de déterminer les besoins locaux, une enquête (entretien individuel) est en cours d'analyse.</p> <p>Ces démarches pourraient intéresser les acteurs du Pays du Trégor-Goëlo.</p> <p>Concernant la démarche de Lannion Trégor Agglomération, les élus regrettent l'absence de critères locaux dans le marché d'appel d'offres.</p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	<p>Pour atteindre les objectifs fixés, il est fondamental que les producteurs locaux répondent.            Pour se faire, un travail d'information et de "démystification" /vulgarisation de l'appel d'offre est indispensable.            Cette problématique pourrait être traitée dans le cadre de la coopération, avec deux approches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un guide des procédures (numérique) : outils d'accompagnement,</li> <li>- "lobbying" ayant pour objectif de faire évoluer les procédures de l'appel d'offres, en travaillant avec les Députés et Sénateurs de nos territoires.</li> </ul> <p>Le développement de filières locales passe par une valorisation des systèmes de production mis en place sur le bassin versant. Il est important de présenter la valeur ajoutée économique et organoleptique des produits, laitiers principalement, qu'ils soient transformés ou non.            Concernant la transformation des produits, il pourrait être intéressant de connaître les outils existants et d'étudier les possibilités de mutualisation de ceux-ci.</p>
<p><b>5. Voyage « retour » au Pays de Guéret</b></p>	<p>Du 13 au 15 septembre 2011 ou du 14 au 16 septembre 2011</p> <p>Transport (car) et restauration sur place pris en charge par le Pays</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite d'expériences : la structuration de la filière viande localement, le cahier des charges de la charte de restauration collective, la structuration de la filière de distribution, ...</li> <li>- Lancement d'un projet de coopération entre les deux territoires</li> </ul> <p>cf programme Philippe PONSARD, directeur du GAL du Pays de Guéret</p>

